

# **Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

## **De L'Esprit Des Loix**

Ou Du Rapport Que Les Loix Doivent Avoir Avec La Constitution De  
Chaque Gouvernement, Les Moeurs, Le Climat, La Religion, Le Commerce,  
&c.

**Montesquieu, Charles de**

**Amsterdam, 1749**

Chapitre XI. Reflexions. Chapitre XII. Des Manieres & des Moeurs dans  
l'Etat despotique.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-600**

LIVRE  
DIX-NEU-  
VIÈME.  
Chap. XI.  
& XII.

le Commerce du Japon; aucun Négociant d'Europe n'a osé entreprendre de le faire sous leur nom, quelque facilité qu'il y eût eu à l'entreprendre par leurs Provinces maritimes du Nord.

## CHAPITRE XI.

### *Réflexions.*

J'E n'ai point dit ceci pour diminuer rien de la distance infinie qu'il y a entre les vices & les vertus: à Dieu ne plaîse! j'ai seulement voulu faire comprendre que tous les vices politiques ne sont pas des vices moraux, & que tous les vices moraux ne sont pas des vices politiques; & c'est ce que ne doivent point ignorer ceux qui font des Loix qui choquent l'Esprit général.

## CHAPITRE XII.

### *Des Manières & des Mœurs dans l'Etat despotique.*

C'EST une maxime capitale, qu'il ne faut jamais changer les mœurs & les manières dans l'Etat despotique; rien ne seroit plus promptement suivi d'une révolution. C'est que dans cet Etat il n'y a point de Loix, pour ainsi dire; il n'y a que des mœurs & des manières; & si vous renversez cela, vous renversez tout.

Les Loix sont établies, les mœurs sont inspirées; celles-ci tiennent plus à l'Esprit général, celles-là tiennent plus à une Institution particulière: or il est aussi dangereux, & plus, de renverser l'Esprit général que de changer une Institution particulière.

On se communique moins dans les Païs où chacun & comme supérieur & comme inférieur exerce & souffre un pouvoir arbitraire, que dans ceux où la liberté règne dans toutes les conditions. On y change donc moins de manières & de mœurs. Les manières plus fixes approchent plus des Loix. Ainsi il faut qu'un Prince ou un Législateur y choquent moins les mœurs & les manières que dans aucun Païs du Monde.

Les Femmes y sont ordinairement enfermées, & n'ont point de ton à donner. Dans les autres Païs où elles vivent avec les hommes, l'envie qu'elles ont de plaîre & le desir que l'on a de leur plaîre aussi, font que l'on change continuellement de manières. Les deux sexes se gâtent, ils perdent l'un & l'autre leur qualité distincte & essentielle; il se met un arbitraire dans ce qui étoit absolu, & les manières changent tous les jours.

C H A-

